



# **Revue de Presse Hebdomadaire n°9**

**Actualités du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012**

# SOMMAIRE

I.	SOLIDARITÉ dans la presse.....	3
II.	L'après-développement .....	5
III.	La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest .....	6
IV.	Les politiques agricoles.....	7
V.	L'accès de la terre en Inde.....	9
VI.	Education et sensibilisation à la solidarité internationale .....	10

# I. SOLIDARITÉ dans la presse

1) Site : scoop.it/t/generation-en-action

« **SOLIDARITÉ – Organisation de Solidarité Internationale – En mars, découvrez notre apéro thématique sur la non-violence** »

14 mars 2012



2) Site : Belagom.com

« **Apéro thématique de SOLIDARITÉ : Non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? Mardi 27 mars** »

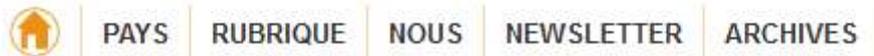
23 mars 2012

The image shows a screenshot of a blog post from "Be Lagom", a "Blog de consommation intelligente". The blog has a navigation menu with categories: Présentation (Citations Lagom), Beauté (9) (Bijoux (1), Cosmétique (7)), Boutiker (31) (Accessoires (7), Chaussures (6), Vêtements (19)), Habiter (5) (Déco (3), Eco habitat (1), jardiner (1)), and S'alimenter (Manger). The main content is a post titled "Apéro thématique de SOLIDARITÉ: Non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? Mardi 27 mars" dated 2012 MARS 23, written by Clément. The text of the post begins with: "« Qu'est-ce que l'après-développement ? » ; « Une société décroissante, ça veut dire quoi ? » ; « Vivre autrement, maintenant, c'est possible ? »...Voilà les enjeux du prochain apéro thématique qui aura lieu mardi 27 mars 2012."

3) Site : opinion-internationale.com

« Apéro « non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? »

22 mars 2012



mardi 27 mars

**19 h – Apéro « Non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? »**

Organisé par l'organisation « Solidarité » avec par le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), représentée par Jean-Pierre Dacheux et Jeunesse, initiatives et non-violences (JINOV), représentée par Jean-Pierre Dardaud.

Pré-inscriptions nécessaires et gratuites sur [contact@solidarite.asso.fr](mailto:contact@solidarite.asso.fr) ou par téléphone au 01 48 78 33 26

Galerie Goutte de Terre  
46 rue Godefroy Cavaignac  
Métro Voltaire

## II. L'après-développement

4) Site : zegreenweb.com

« 10% des collectivités franciliennes appliquent la règle du « zéro pesticide » »

29 mars 2012



### III. La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest

5) Site: inter-reseaux.org

« Commerce équitable et petits producteurs en Afrique de l'Ouest »

27 mars 2012



6) Site: interreseaux.org

« L'organisation SEWA (Inde) vue par les femmes Leaders d'Afrique de l'Ouest »

22 mars 2012

## IV. Les politiques agricoles

7) Site: oecd.org

« Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : les conséquences de l'inaction »

26 mars 2012



The screenshot shows the OECD website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil de l'OCDE', 'A propos', 'Pays', 'Thèmes', 'Statistiques', and 'Salle de presse'. Below this, a sidebar on the left lists various environmental topics. The main content area features the title 'Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction' and a sub-header 'Contenu | Lire le rapport | Synthèses multilingues | Dans la presse'. A small image of a tractor is visible on the left side of the main content area. The text below the image discusses the impact of inaction on the environment by 2050, mentioning that the world economy has tripled since 1970 and the population has increased to over 7 billion. It also mentions the OECD and the Environmental Assessment Agency of the Netherlands (EPA) working together on this study.

8) Site : lejsl.com

« Sept candidats sur dix face aux agriculteurs »

27 mars 2012



The screenshot shows a news article from lejsl.com. The title is 'Sept candidats sur dix face aux agriculteurs'. Below the title, there is a rating of five stars and the date 'le 27/03/2012 à 05:00 Vu 70 fois'. The main image shows a tractor plowing a field in a rural setting. Below the image, there is a caption: 'Jeudi à Montpellier, les candidats iront semer la bonne parole... Photo SDR'. The article text below the caption states: 'Sept candidats dont les deux favoris sont attendus à Montpellier à l'invitation du monde agricole pour exposer leurs propositions sur ce secteur « stratégique » pour la France.'

9) Site : navdanya.org

« **GM and the PM** »

28 mars 2012

The screenshot shows the homepage of 'Navdanya's Diary'. On the left, there is a yellow sticky note with the text: 'Navdanya's Diary. Welcome to Navdanya's Diary, an online journal of the spirit of Navdanya.' Below this is a green box containing a 'Table of Content' with links for Home, About, Climate Change, and Food Crisis. The main content area features a decorative header for 'The Navdanya Diary' with green leaves and a red eye-like symbol. The article title is 'GM and The PM', posted on Wednesday, March 28th, 2012, by Dr. Vandana Shiva. The article text begins: 'In an interview to the journal Science (Feb. 24 edition), Prime Minister Manmohan Singh chose to focus on two hazardous technologies — genetically engineered seeds and crops in agriculture and nuclear power — as vital to the progress of science in India and the "salvation for finding meaningful new pathways of developing our economy". He also talked about foreign-funded NGOs that were blocking this development.'

Site : pouruneautrepaq.eu

« **Développement rural : un rapport critique la notion de compétitivité et la gestion des risques** »

28 mars 2012

The screenshot shows the website 'pour une autre pac.eu', which is the site of the PAC 2013 group. The navigation bar includes links for Accueil, Qui sommes-nous?, Notre vision, L'actualité de la réforme, La PAC en bref, Comment agir?, Presse, and Ressources. The main article title is 'Développement rural : un rapport critique la notion de compétitivité et la gestion des risques'. It is dated 28 mars 2012 and categorized under 'Actualités d'Europe, L'actu de la réforme'. The text states: 'Une note d'information sur Le développement rural et la cohésion territoriale dans la nouvelle PAC a été présentée récemment par le Professeur Jan Douma van der Ploeg (Wageningen University and Research center) devant les membres de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement Européen (Comagri). Cette note souligne l'importance stratégique du second pilier de la PAC en tant que politique de cohésion. Elle s'attache à montrer dans quelle mesure le développement rural pourrait aider à faire face aux conséquences de la crise économique dans les zones rurales, et aux possibilités de surmonter les problèmes qui menacent la légitimité de la politique de développement rural telle qu'elle est proposée par la Commission pour la période 2014-2020.' To the right, there is a sidebar for 'GUIDE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE' with a photo of wheat and links to 'Consulter le guide' and 'Commenter le guide'.

## V. L'accès de la terre en Inde

10) Site: js2012.wordpress.com

« Question of Traditional Land Rights »

26 mars 2012

### Question of Traditional Land Rights

Posted on [March 26, 2012](#) | [Leave a comment](#)

**3 February 2012, Puri**



The first stoppage of the yatra was Satpada region of Puri, where public hearing was organised at Bhoishai. Nilam Bhoi, Mukhia(head) of Bhoisai shared that 60 families of fishermen community is living in this village for the last 50 years but they have not received land entitlement for their homes. He shared that the land belongs to the Mahiprakash Math, which is now indirectly registered/ controlled by land mafia and landlords. Shri Ratnakar shared that 5 years ago every

## **VI. Education et sensibilisation à la solidarité internationale**

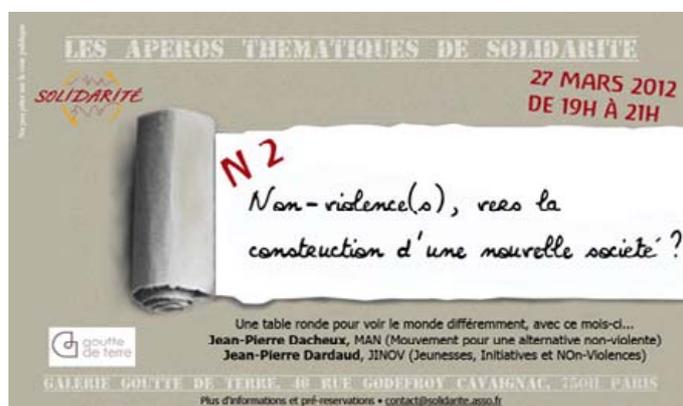
Site : [lavoixdunord.fr](http://lavoixdunord.fr)

**« Une terre plus solidaire : les jeunes mobilisés avec le CCFD »**

25 mars 2012

# Apéro thématique de SOLIDARITÉ: Non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? Mardi 27 mars

« Qu'est-ce que l'après-développement ? » ; « Une société décroissante, ça veut dire quoi ? » ; « Vivre autrement, maintenant, c'est possible ? »...Voilà les enjeux du prochain apéro thématique qui aura lieu mardi 27 mars 2012.



## Apéro thématique de solidarité sur la non-violence

L'apéro thématique de mars aura lieu sur le thème de la non-violence : quel sens y attacher aujourd'hui ?

A cette occasion, l'association solidarité recevra deux associations représentant la non-violence, pour nous introduire au débat :

- MAN (Mouvement pour une alternative non-violente), représentée par Jean-Pierre Dacheux
- JINOV (Jeunesse, Initiatives et non-violences), représentée par Jean-Pierre Dardaud.

## Infos pratiques

[Pour plus d'infos sur cet événement](#)

# La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

## gros plan

### Nouvelle restriction de la liberté religieuse au Tibet

**La Chine vient de décider de placer les monastères sous contrôle, direct et permanent, d'un représentant officiel du parti ou du gouvernement.**



Depuis 2008, les tensions ont augmenté dans les régions tibétaines. Cette nouvelle restriction de la liberté religieuse risque d'aggraver la situation. DR

Mardi 4 janvier 2012, le secrétaire du Parti de la région autonome du Tibet, Chen Quanguo, a annoncé que des membres du gouvernement ou du parti en cause seront mis en poste dans presque tous les monastères. [Human rights watch](#) a dénoncé cette

décision, qui remet en cause la liberté de culte. Elle marque un pas supplémentaire dans les restrictions qui s'imposent actuellement à la pratique religieuse au Tibet. Mais le contrôle direct des monastères représente un niveau inédit de l'intrusion de l'Etat et constitue un tournant de la politique chinoise envers le Tibet.

Depuis 1962, les monastères s'administraient de façon autonome. Le principe, inscrit dans la législation chinoise, n'avait jusqu'ici été suspendu qu'au moment de la Révolution culturelle.

La mesure fait partie d'un mémorandum sur « *les mécanismes pour construire la stabilité de long terme au Tibet* », adopté en décembre dernier. Selon les documents officiels, elle vise à combattre le séparatisme et « *empêcher les moines et les religieuses de participer à des activités divisant la mère patrie* ».

Pour la représentante d'Human right watch, Sophie Richardson, « *ces mesures vont certainement exacerber les tensions dans la région* ».

Depuis 1994, la Chine a en effet adopté une politique visant l'« *adaptation du bouddhisme tibétain au socialisme* ». En mars 2008, des mesures de sécurité strictes et restriction des libertés fondamentales dans les régions tibétaines ont été imposées suite à une série de manifestations survenues en mars 2008 contre le pouvoir chinois. En un ans 28 moines se sont immolés pour protester contre la politique chinoise.

Depuis, en plus de la détention de milliers de manifestants, des mesures strictes de sécurité ont été mises en place dans les monastères

La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

Bien que la constitution Chinoise garantisse la liberté de religion, le contrôle sur les activités religieuses des minorités ethniques comme les Tibétains ou les Ouïghours a toujours été plus strict.

Cour criminelle koweïtienne qui, le 12 mars 2012, a suspendu le journal. Al-Sultan a été condamné à 6 mois de prison sursis. Il devra également s'acquitter d'une amende de 1 000 dollars Dinars koweïtiens pour la publication d'articles accusés d'attiser les conflits sectaires

En janvier, 3 articles ont été publiés dans Al Dar, dans lesquels des agences de presse et des journalistes étaient nommément critiquées pour diffamation envers la communauté chiite. Human rights watch a exhorté le Koweït à lever la suspension du journal et à mettre fin aux poursuites pénales contre le journaliste.

l'actualité des droits de l'Homme

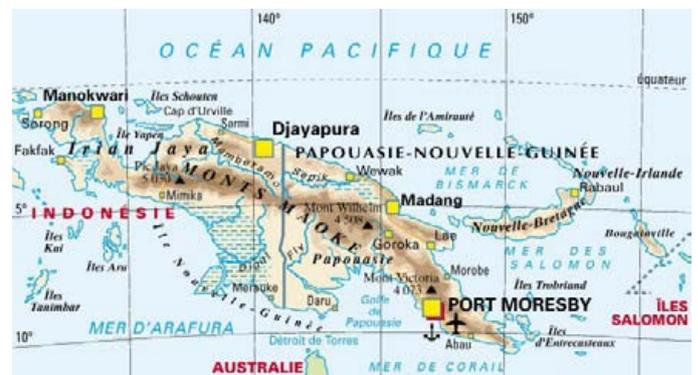


La Cour, par sa décision, s'est opposée aux articles soutenant la minorité chiite au Koweït, violant de ce fait la liberté d'expression. DR

**Koweït : atteinte à la liberté de la presse**

Le quotidien koweïtien *Al Dar* a été suspendu pour 3 mois, après la condamnation de son rédacteur en chef, Abd al-Hussain al-Sultan pour incitation au sectarisme.

Dans ses articles, Al-Sultan avait pris position contre d'autres journalistes, dont les écrits portaient, selon lui, atteinte à la communauté chiite. Cet exercice de la liberté d'expression a été sanctionné par la



En Papouasie, région riche en minerais, différents groupes revendiquent régulièrement l'indépendance malgré les répressions brutales du pouvoir Indonésien.

**Indonésie : condamnation de Papou suite à une manifestation**

Le 16 mars, 5 hommes ont été arrêtés à Jayapura, capitale de la province papoue. Ils ont été condamnés à 3 ans de prison pour les déclarations faites au Congrès du peuple papou du 19 octobre 2011. L'événement, qui réunissait un millier de citoyens, avait été brutalement dispersé par les autorités et les

http://www.opinion-internationale.com/2012/03/22/la-chronique-des-droits-humains-du-jeudi-22-mars-2012\_9557.html

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

violences avaient causés la mort d'au moins 3 personnes. Parmi les 5 condamnés figurent notamment des activistes sur les réseaux sociaux, un ancien prisonnier politique et un chef tribal papou. Les policiers n'ont pas été inquiétés pour les violences exercées sur la population présente au congrès. Les violations de la liberté d'expression se sont doublées d'arrestations arbitraires et d'un usage politique de la justice. Les cinq condamnés ont également fait état de violences policières lors de la procédure judiciaire.

Les revendications d'indépendance du peuple papou sont sévèrement réprimées en Malaisie et l'accès à la Papouasie, intégré en 1969 à l'Indonésie après la colonisation néerlandaise, est difficile pour les journalistes étrangers et les organisations de défense des droits de l'Homme.



Retour forcé des Hmong au Laos après la fermeture du camps de réfugiés en Thaïlande. DR

**Laos : discrimination des minorités ethniques**  
Le Comité des Nations unies pour l'élimination des discriminations raciales vient de publier ses recommandations quant à la conformité des pratiques lao-

tiennes en rapport avec la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales. Il a noté l'absence d'incorporation de la Convention en droit interne. Les engagements du Laos dans les instruments de protection de droits de l'Homme ne sont pas suivis d'actions concrètes. Certains groupes ethniques, comme les Hmong, sont régulièrement ciblés dans le pays.

Les Hmong continuent à être persécutés en raison du soutien militaire apporté par des membres de la communauté aux Etats-Unis lors de la guerre du Vietnam. Entre 2 000 et 3 000 Hmong se cacheraient encore dans la jungle, dans le Nord du pays.

Depuis 2005, environ 2 000 membres de la communauté qui s'étaient rendus aux autorités ont été détenus, souvent dans des camps et certains ont disparu. Les organisations de droits de l'Homme et les organismes humanitaires n'ont jamais obtenu l'autorisation d'accéder à ces populations.

Un rapport du Mouvement Lao pour les droits de l'Homme, partenaire de la FIDH, a été soumis au Comité des Nations unies. Il a également souligné les discriminations d'autres minorités comme les Miens, les Khmus et les Oïes.

Les Hmong sont originaires des régions montagneuses du Nord du Laos, du Vietnam et du sud de la Chine. Beaucoup se sont exilés à l'étranger en raison de la répression subie.

### Espagne : récession économique et non-respect des droits de l'Homme

En Espagne, les populations vulnérables subissent de plein fouet les conséquences de la crise économiques. Les travailleurs migrants de longue durée se retrouvent souvent dans des zones de non-droit

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

malgré leur statut légal. Le permis de résidence de longue durée comporte des lacunes en termes d'accès aux droits sociaux. D'ailleurs leur accès aux soins n'est pas toujours garanti. Dans un contexte de montée du chômage et de réduction des dépenses publiques, ils servent trop souvent de boucs émissaires. La police aggrave cette criminalisation en ciblant ses contrôles d'identité dans la rue en se basant seulement sur l'apparence des personnes. Cette pratique discriminatoire est illégale.

Autre sujet d'inquiétude : les expulsions de logement.

Beaucoup de personnes endettées ont été expulsées de leur logement sans se voir garantir de solution de relogement correct ou de dédommagement en rapport. Le 9 mars 2012, le gouvernement a publié un code de bonne conduite visant à limiter les expulsions de familles ne pouvant plus rembourser leurs prêts immobiliers, code auquel la banque Santander, 1<sup>re</sup> banque espagnole, vient de se rallier.

De son côté, [Amnesty international](#) a remis un rapport au gouvernement espagnol recensant les dérives, en matière de protection des droits de l'Homme, auquel le pays fait face. Le secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur aurait pris des mesures pour mettre fin aux contrôles d'identité discriminatoires.



L'Union européenne a imposé des restrictions visas pour plus de 200 personnalités politiques biélorusses. DR

### Biélorussie : la liberté de circulation des défenseurs des droits de l'Homme en danger

Entre le 11 et le 15 mars 2012, le Biélorussie a refusé plusieurs visas à des défenseurs des droits de l'Homme, alors que ses relations diplomatiques avec l'UE se dégradent.

Au même moment, 6 personnalités biélorusses, notamment des directeur d'ONG de défense des droits de l'Homme ou journalistes engagés, ont été interrompus dans leur voyage, à différents points du pays, alors qu'ils s'apprêtaient à franchir la frontière biélorusse pour se rendre à l'étranger.

L'Observatoire des droits de l'Homme, programme commun de la FIDH et de l'OMCT, a dénoncé ces interdictions de voyage, contraires au principe selon lequel « *chacun doit être libre de quitter un pays, y compris le sien* », inclus dans l'article 12.2 du Pacte internationale relatif aux droits civils et politiques. Ce dernier a été ratifié par la Biélorussie depuis 1973.

Les personnels des postes frontière ou de l'immigration locale ont expliqué avoir reçu de tels ordres du ministère de la Justice, qui a de son côté démenti ces interdictions.

---

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

---

Au début du mois de mars, les autorités biélorusses auraient établi une liste de 108 défenseurs des droits de l'Homme et de l'opposition avec pour but de les empêcher de quitter le pays.

Ces mesures interviennent alors que l'UE a étendu récemment la liste des officiels biélorusses sous restriction de visa en direction de l'Union européenne. En Février 2012, les ministres de l'Intérieur de l'UE ont décidé de bannir 21 autres officiels biélorusses, ce qui porte désormais la liste à plus de 200 personnes.

El Paso est située aux Etats-Unis, juste derrière la frontière mexicaine. Elle accueille un nombre croissant d'activistes des droits de l'Homme fuyant la violence de Ciudad Juarez, la ville la plus meurtrière du Mexique. Depuis 2008, une vingtaine de militants de droits de l'Homme ont été tués simplement pour avoir eu le courage de dénoncer des crimes.

### Tanzanie : stigmatisation des enfants atteints du virus du sida

Plusieurs écoles tanzaniennes seraient en passe de faire porter aux élèves séropositifs un ruban rouge en classe. Le directeur d'un de ces établissements a expliqué que la demande venait des parents, afin de dispenser les enfants malades de certaines activités fatigantes.

Pour Michael Bochenek, directeur de la Section légale et politique d'Amnesty international, la séropositivité est un aspect privé de la personne qui ne regarde qu'elle. La stigmatisation causée par le port d'un ruban rouge risque, au contraire, de les rendre vulnérables aux discriminations. En Tanzanie, près de 5 % de la population est porteuse du virus du sida.

### agenda

---

syrianstories.org : le soulèvement en Syrie raconté en vidéo

Pour marquer le 1<sup>er</sup> anniversaire du début de la contestation en Syrie, la FIDH, Telecomix et le collectif uprisingstories.org ont lancé le site syrianstories.org. Cette plateforme propose de rassembler des

### La vidéo de la semaine

---

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

fragments d'informations recueillis et diffusés sur Internet par les témoins de la violente répression qui s'abat sur les manifestants pacifiques.

### jeudi 22 mars

#### 18 h 30 – Projection débat « *Escadrons de la Mort, L'École Française* »

à l'occasion du 36<sup>e</sup> anniversaire du coup d'état civique-militaire en Argentine  
*Maison de l'Amérique latine*  
 217 Boulevard Saint Germain - Métro Solférino

### vendredi 23 mars

#### 9 h – 18 h – Journée d'études « *Des médias pour la paix* » – Pratiques médiatiques et engagements pacifistes dans la France du XX<sup>e</sup> siècle

Sollicitée à l'occasion des 50 ans de l'Union pacifiste de France (1961-2011), l'association de doctorants en études cinématographiques *les Trois lumières* organise une journée d'étude sur le thème du pacifisme et des médias dans la France du XX<sup>e</sup> siècle.  
*INHA – Institut Nationale d'Histoire de l'Art, salle Vasari*  
 2 rue Vivienne – Métro Bourse

#### 18 h 15 – Projection-débat : « *Monarchie présidentielle, oligarchie financière* »

Organisé par l'association des ATS (ex-PSU), la Fon-

dation Copernic, le CEDETIM / IPAM et le journal Politis

- 18 h 15 :
- 19 h :
- Serge Depaquit – militant associatif ; ancien secrétaire national du PSU
- Emmanuelle Reungoat – enseignante-chercheuse en sciences politiques ; membre du bureau de la Fondation COPERNIC
- Patrick Viveret – philosophe et essayiste
- 21 h :
- Participation aux frais : 5 €

*Centre culturel, Cinéma La Clef*  
 34 rue Daubenton / 21 rue de La Clef  
 Métro Censier-Daubenton

#### 18 h 30 – 19 h 30 – Cercle de silence à St-Maur contre le traitement inhumain des sans-papiers

*Parvis devant la station RER Saint-Maur-Créteil*  
*Saint-Maur-des-Fossés (94)*

#### 18 h 30 – Projection et conférence-débat « *La femme au cœur des luttes pour la liberté, la démocratie, l'égalité et la justice sociale* »

Avec Nawel Gafsy et Fouzia Hamhami  
 Organisé par le Mouvement du 20 Février – Paris Ile-de-France

18 h 30 : projection du film de Souad Guennoun : « *L'agrobusiness européen dans le Souss marocain* », suivie de 2 conférences-débats « *la spécificité du droit tunisien de la famille* » et la seconde sur « *les luttes des femmes marocaines* ».

*Maison de la vie associative (MVA) de Malakoff*

---

**La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012**

---

28 rue Victor-Hugo – Malakoff (92)  
Métro Malakoff – Plateau-de-Vanves - Tram : T3 Didot

toyen du CRA de Palaiseau.  
Centre culturel « La Bouvèche »  
Allée de la Bouvèche – 71 rue de Paris – Orsay (91)  
RER-B Orsay-Ville

**19 h – Soirée-débat avec Raymond Gurème sur les Rroms et les gens du voyage**

Organisée par l'Association nationale des Gens du voyage catholique, La Voix des Rroms, Ameça, MRAP, pour le centenaire de la loi 190212 sur le « carnet anthropométrique des nomades ».

»La ligne 13- Maison de la jeunesse  
12 place de la Résistance - Saint Denis (93)  
Métro Porte-de-Paris

**samedi 24 mars**

**20 h – Projection « On est là – travailleurs sans-papiers »**

Film sur le mouvement des travailleurs sans-papiers : « On est là », de Luc Decaster, diffusé en avant-première à l'église saint-Merri, avant la sortie nationale du 23 mai.

Église saint-Merri  
76 rue de la Verrerie  
Métro Hôtel-de-Ville ou Châtelet

**20 h – 23 h : Cours gratuit en droit des étrangers – La défense effective des étrangers par l'action juridique en 2012**

organisé par intercapa Solidarité  
**Inscription :** Il est recommandé d'adresser une pré-inscription par courrier électronique (intercapa@yahoo.com) compte-tenu du nombre de places disponibles.

Contact : Eric au 07 86 38 83 43  
Maison des syndicats du campus de Jussieu  
23 quai saint-Bernard  
Métro Jussieu Sully-Morland ou Cardinal-Lemoine

**20 h – Conférence débat « L'enfermement des étrangers en Centre de Rétention » – LDH**

avec :  
Isabelle Denise, responsable du service juridique de la LDH

Mylène Stambouli, présidente de Avocats pour la défense des étrangers (ADDE)

Clémence Richard, responsable de la Commission éloignement de la CIMADE

Nadia Sebtaoui, responsable adjointe de la Commission éloignement de FTDA

Claude Peschanski, président de l'Observatoire ci-

**20 h – Concert en soutien à la famille d'Hakim Ajimi mort par violences policières**

Concert avec Sake Zaka, Morad & Mokless De La Scred, Pejmaxx, Camelia Pand'Or, La Jonction  
« La ligne 13- Maison de la jeunesse  
12 place de la Résistance – Saint-Denis (93) - Métro Porte-de-Paris

---

La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

---

**dimanche 25 mars**

**18 h : Projection-débat « Mains Brunes sur la Ville Quand l'extrême droite est au pouvoir » – Enquête sur les mairies FN**  
 Centre culturel, Cinéma la Clef  
 34 rue Daubenton / 21 rue de la Clef  
 Métro Censier-Daubenton

**19 h – Apéro « Non-violence(s), vers la construction d'une nouvelle société ? »**

Organisé par l'organisation « Solidarité» avec par le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), représentée par Jean-Pierre Dacheux et Jeunesse, initiatives et non-violences (JINOV), représentée par Jean-Pierre Dardaud.

Pré-inscriptions nécessaires et gratuites sur [contact@solidarite.asso.fr](mailto:contact@solidarite.asso.fr) ou par téléphone au 01 48 78 33 26

Galerie Goutte de Terre  
 46 rue Godefroy Cavaignac  
 Métro Voltaire

**lundi 26 mars**

**20 h 30 – Projection-débat des Cinés-frontières : « Ulysse clandestin »**  
 En présence du réalisateur Thomas Lacoste, avec Luc Boltanski, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)  
 Cinéma Le Reflet Médicis  
 3 rue Champollion  
 Métro Cluny-La-Sorbonne

**mercredi 28 mars**

**17 h – Projection-débat « Les Mauvais jours finiront – 40 ans de justice »**

Journée de soutien à La Bande Passante avec le réalisateur Thomas Lacoste et la participation de

Danièle Lochak, professeure émérite de droit à l'Université Paris X – Nanterre (où elle a été, entre autres, responsable du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux [CREDOF]), ancienne présidente du Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI) et vice-présidente de la LDH, Laurent Bonelli et Arnault Skornicki, politistes, maîtres de conférences à Paris X – Nanterre et chercheurs au Groupe d'analyse politique (GAP) ainsi que de d'autres invités.

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Il est recommandé d'arriver à l'heure...

Université Paris 10 / Paris Ouest – Nanterre Amphi B2

**mardi 27 mars**

---

**La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012**

---

200 avenue de la République Nanterre (92) - RER-A  
Nanterre-Université

**vendredi 30 mars**

**jeudi 29 mars**

11 h – Journée de mobilisation pour un  
système de protection sociale solidaire

**11 h à 12 h : prises de parole devant le Sénat**  
12 h : départ de la manifestation vers le ministère  
de la Santé  
*Face au Sénat*  
*Place Pierre Dux*  
*Métro Odéon RER-B Luxembourg*

**18 h 30 – Cercle de résistance à Paris contre le  
traitement inhumain des sans-papiers**  
*Parvis de la gare RER Denfert-Rochereau Métro,*  
*RER-B Denfert-Rochereau*

**12 h 45 – Ciné-déjeuner avec le Collectif Haïti**  
**« Un autre regard sur Haïti »**  
Projection du film : *Hip Hop Danse Kreyol* de Pascal  
Servera et Pieter Van Eecke.  
*Centre international de culture populaire (CICP) - 21*  
*ter rue Voltaire*  
*(et non pas Boulevard Voltaire) - Métro Rue-des-Bou-*  
*lets ou Nation*

**samedi 31 mars**

**11 h – 12 h – Cercle de silence à Yerres contre le  
traitement inhumain des sans-papiers**  
*Place du 11 Novembre 1918 (place piétonne) – Yerres*  
*(91)*  
*RER-D Yerres*

**14 h – 18 h – Salon du livre « Mots en liberté » –  
Anartscene**  
regroupant 70 auteurs ou éditeurs  
*Salle des Fêtes La Ferme*  
*6 rue de Sucy Boissy saint Léger (94)*  
*RER-A station Boissy-Saint-Léger*

**17 h 30 – Présentation du livre « Pacifique »**  
Sur les insurrections de Paris en 1871, Kabyle en  
1878 et Kanaky en 1878 avec l'auteur Eric Michel  
*Librairie Résistances*  
*4 Villa (impasse) Compoin angle du 40 rue Guy Mô-*

---

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

---

quet  
*Métro Guy Môquet ou Brochant*

**Jusqu'au 9 avril : Festival itinérant Pico Y pala : cinéma engagé argentin**

<http://picoypala.canalblog.com/archives/2009/...>

**20 h – Festival du documentaire politique bobines rebelles**  
*Cinéma l'Ermitage*  
6 rue Simon  
Saint Gobain (02)

**19 h – Cours de droit du travail**  
Restructurations et licenciements pour motif économique  
Avec Inès MEFTAH, enseignante en droit du travail et Sofiane HAKIKI, avocat et enseignant (Université de Nanterre)  
Organisé par le Réseau Stop précarité  
Gratuit et ouvert à tous  
*Bourse du Travail de Paris - 3 rue du château d'eau - Métro République*

### dimanche 1er avril

**La 2<sup>e</sup> édition du Festival du documentaire politique et social Bobines Rebelles** dans l'Aisne, aura lieu le samedi 31 mars à 20 h et le dimanche 1<sup>er</sup> avril de 11 h à 22 h 30

**11 h – 22 h – Festival Bobines Rebelles**  
Festival du documentaire politique bobines rebelles  
*Cinéma l'Ermitage*  
6 rue Simon  
Saint Gobain (02)

### mardi 3 avril

**10 h – 13 h – Présentation du livre « Comparutions immédiates : quelle justice ? Regards citoyens sur une justice du quotidien »**  
Organisé par la LDH avec le soutien du syndicat de la magistrature, avec :  
Maître Henri Leclerc, Président d'honneur de la LDH,  
Serge Portelli, Vice Président au TGI de Paris et membre du syndicat de la Magistrature,  
Rémi Cochard, Président de la LDH de Toulouse,  
Evelyne Sire-Marín, Vice-présidente de la LDH.  
Bibliothèque de l'Ordre des avocats Palais de Justice de Paris  
*Île de la Cité - 4 boulevard du Palais - Métro Cité ou Châtelet*

### lundi 2 avril

---

## La chronique des droits humains du jeudi 22 mars 2012

---

### **18 h – 20 h – Rencontre-débat *Rencontre-croisée : au-delà du conflit israélo-palestinien***

Animée par Edwy Plenel, directeur du site d'information Médiapart. Avec :

Benjamin Barthe, auteur de *Ramallah Dream*, La Découverte (2011)

Michel Warschawsk et Dominique Vidal, *Un autre Israël est possible*

Entrée libre dans la limite des places disponibles. La rencontre sera suivie d'un pot convivial.

### **9 h – Journée d'études internationales « *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe* »**

Université du Havre - Amphi-2,  
faculté des affaires internationales  
25 rue Philippe Lebon – Le Havre (76)

Google™

Pour aller  
plus loin...

Histoire du bouddhisme tibétain, la compassion des puissants 2011, par Elisabeth Martens

## mercredi 4 avril

### **11 h – Séminaire de recherche « *L'islamophobie en France* » – EHESS**

EHESS – École des hautes études en sciences sociales  
- salle 1

Françoise Lorcerie (CNRS-IREMAM) : « *La politisation du voile* »

105 boulevard Raspail - Métro saint-Placide ou Notre-Dame-des-Champs

## jeudi 5 avril

## 10 % des collectivités franciliennes appliquent la règle du « zéro pesticide »



Les pesticides sont parmi les principales causes de perte de la biodiversité en Île-de-France

Alors que se déroule en ce moment même la [Semaine sans pesticides](#), l'agence régionale pour la nature et la [biodiversité Natureparif](#) publie les résultats de son recensement des communes d'Île-de-France et de leur pratiques en matière d'utilisation des [pesticides](#).

La quasi-totalité des collectivités (98,3%) qui ont répondu à l'enquête déclarent être engagées dans une réduction de l'usage des pesticides. « 10 % d'entre elles sont particulièrement exemplaires et appliquent la règle du "zéro pesticide" sur l'ensemble des espaces dont elles ont la gestion », ajoute Natureparif. L'agence a établi une cartographie en ligne permettant de visualiser et de valoriser les collectivités impliquées dans une démarche de progrès, de la réduction à l'arrêt partiel voire définitif du recours aux pesticides.

L'enquête a en outre permis d'observer que si pour les espaces verts et le fleurissement, l'arrêt de l'usage des pesticides est largement majoritaire, la voirie,

les terrains de sports et les cimetières, eux, présentent encore des contraintes d'usages, freinant ainsi les démarches de réduction dans les villes. Souvent associés à l'agriculture intensive, les pesticides (désherbants, insecticides, fongicides etc.) figurent aussi parmi les principales causes de perte de la biodiversité en Île-de-France.



« Les collectivités, les entreprises et les particuliers utilisent ces produits, ce qui a un impact certain sur l'environnement et sur la santé humaine », a rappelé Natureparif, qui souligne également que des dispositifs de financement destinés à aider les collectivités dans leur démarche de réduction à travers la formation ou l'achat de matériel sont proposés par l'AESN (Agence de l'eau Seine-Normandie) et le Conseil régional d'Île-de-France.

Si les résultats encourageants de Natureparif apportent une nouvelle fois la preuve que des solutions alternatives aux produits phytosanitaires existent bel et bien, il convient tout de même de préciser que plus de la moitié des collectivités n'a pas répondu à son enquête. Si elles ont des choses à cacher, elles

---

## **10 % des collectivités franciliennes appliquent la règle du « zéro pesticide »**

---

feraient bien de prendre exemple sur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Crédits photos: flickr - Kelly / daveynin

<http://www.zegreenweb.com/sinformer/10-des-collectivites-franciliennes-appliquent-la-regle-du-%c2%ab-zero-pesticide-%c2%bb.51656>

---

## Imprimer : Commerce équitable et petits producteurs en Afrique de l'Ouest

---

### Commerce équitable et petits producteurs en Afrique de l'Ouest

*Actes de l'atelier AVSF - WAFN - Togo - Mai 2012*

Des milliers de producteurs d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des difficultés qui les mettent en position de faiblesse dans les échanges mondiaux :

- ▶ des rapports de force défavorables avec d'autres acteurs des filières (intermédiaires locaux, groupes monopolistiques, etc.),
- ▶ des prix mondiaux fluctuants qui ne couvrent pas les coûts de production et ne permettent pas aux producteurs, d'investir dans des systèmes productifs à la fois performants techniquement et respectueux de l'environnement,
- ▶ un manque de connaissance et d'accès aux marchés internationaux,
- ▶ un manque de capital et des difficultés d'accès au crédit pour le financement de leurs équipements et leur production,
- ▶ une répartition inégale de la valeur ajoutée créée au sein des filières internationales avec la concentration des richesses en aval, au niveau des transformateurs et des distributeurs,
- ▶ des relations commerciales trop souvent inégales et déloyales.

Face à ce constat, le commerce équitable (CE) constitue un mode d'échange entre Sud et Nord qui donne l'opportunité de renverser le processus de marginalisation des agricultures paysannes d'Afrique. Historiquement, le CE s'est développé depuis une quinzaine d'années autour des organisations de producteurs (OP) d'Amérique Latine, initialement sur le café, puis à partir du début des années 2000 sur de nombreux autres produits tropicaux comme le cacao, la banane, la mangue, l'ananas... Le développement de ce segment de marché favorable aux

producteurs économiquement marginalisés est par contre beaucoup plus récent en Afrique de l'Ouest. (En 2009, le chiffre d'affaire mondial des ventes en CE labellisé FLO s'élevait à 3,4 milliards d'euros en 2009 et concernait 827 OP réparties dans 60 pays. En France, plus d'un foyer sur trois achète régulièrement des produits issus du commerce équitable). Dans le même temps, l'accélération de la demande au Nord pour des produits certifiés en Commerce Équitable a impliqué une augmentation rapide du nombre d'organisations insérées dans ces filières en laissant toutefois des « temps d'apprentissage » moins longs aux nouvelles organisations entrant sur le marché et rendant les conditions d'insertion moins favorables pour les structures les plus faibles.

Ainsi en Afrique de l'Ouest, la majorité des OP sont confrontées à de multiples problèmes tout particulièrement en termes d'offre, de gestion de la certification, d'insertion sur le marché du CE et doivent parfois faire face à une concurrence importante de nouveaux types d'acteurs également impliqués dans le CE tels que les agro-plantations ou les multinationales de l'agroalimentaire implantées dans les pays producteurs. Une des solutions adoptées par ces organisations pour surmonter l'ensemble de ces contraintes est de créer des réseaux mobilisés autour de la promotion du CE par l'agriculture paysanne. Mais ces structures naissantes ne maîtrisent que partiellement leurs responsabilités et fonctions et connaissent pour l'instant des difficultés à s'affirmer. Ainsi, les principaux enjeux auxquels font face les OP pour la promotion du CE en Afrique de l'Ouest à court et moyen termes passent par :

- ▶ le renforcement de leurs capacités au niveau de l'offre en produits certifiés de qualité,
- ▶ une meilleure gestion de la certification,

---

## Imprimer : Commerce équitable et petits producteurs en Afrique de l'Ouest

---

- ▶ une plus grande facilité à accéder/s'insérer sur le marché,
- ▶ le développement d'une vraie capacité de plaider auprès de l'Etat pour l'adoption de mesures favorables aux productions issues des OP et à leur mise en marché et auprès des organismes certificateurs internationaux pour une prise en compte des spécificités des productions paysannes dans les standards du CE.

Dans ce contexte, Agronomes et Vétérinaires sans frontières a organisé cet atelier dans le cadre du programme « Renforcement institutionnel d'organisations paysannes et d'appui au développement rural du Sud » financé par l'Agence Française de développement - AFD, en concertation avec le WAFN (West African Fairtrade Network) et Max Havelaar France. Cette rencontre visait à renforcer les capacités des OP d'Afrique de l'Ouest via par un partage de réflexion et d'échanges d'expériences entre OP d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique Latine engagées en CE et entre structures engagées dans le soutien au CE en Afrique de l'Ouest (ONG, Organismes certificateurs, acteurs économiques, Plate-forme française du CE, Réseaux professionnels et bailleurs entre autres).

Dans un contexte d'incorporation croissante d'OP au sein du CE et d'enjeux forts existants à différents niveaux (national, sous-régional, international, et sectoriel) et nécessitant que ces organisations et les intérêts de leurs associés soient représentés, les réseaux nationaux et sous-régionaux rassemblant les OP certifiées CE ont un rôle important à jouer, aussi bien au sein du CE qu'en alliance avec les autres organisations paysannes et réseaux existants non impliqués dans le CE.

L'atelier a permis de partager les expériences menées sur les deux continents dans le cadre du CE, tout particulièrement en termes d'impacts générés, de gestion de la certification, d'insertion aux marchés et de réseautage ; de s'informer et de débattre en-

semble des évolutions des initiatives de certification (FLO - Fair Trade Labelling Organisation, Ecocert, CLAC : Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de comercio justo) ; et de réfléchir conjointement aux stratégies opportunes de déploiement et de renforcement d'initiatives de CE en Afrique.

Le présent document a pour objectif de transcrire le contenu des présentations et des débats, et d'apporter des compléments d'information qui nous l'espérons contribueront à la réflexion et à l'effort collectif visant l'essor du CE en Afrique, au profit de ses OP et du CE dans son ensemble.



# **Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction**

## **Synthèses**

Durant les dernières décennies, les activités humaines ont engendré une croissance économique sans précédent qui a favorisé l'élévation du niveau de vie. Or la croissance économique et démographique s'effectue à un rythme plus soutenu que la réduction des dégradations environnementales. Pour répondre aux besoins de 2 milliards de personnes supplémentaires d'ici à 2050, il nous faudra être capable de gérer et de restaurer les actifs naturels dont dépend toute forme de vie.

Les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* font une analyse prospective des tendances économiques et démographiques au cours des quatre prochaines décennies, basée sur les travaux de modélisation menés conjointement par l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL). Cette étude évalue leurs impacts sur l'environnement si l'humanité ne prend pas de mesures plus ambitieuses pour mieux gérer les ressources naturelles. Elle passe ensuite en revue certaines des politiques susceptibles d'améliorer ces perspectives. Ces *Perspectives* portent sur quatre domaines des plus urgents : le changement climatique, la biodiversité, l'eau et les effets de la pollution sur la santé. L'étude conclut qu'il est **nécessaire et urgent d'engager dès à présent une action globale de manière à éviter les coûts et conséquences considérables de l'inaction, tant du point de vue économique que sur le plan humain.**

*Faute de nouvelles politiques, les progrès réalisés pour réduire les pressions sur l'environnement ne suffiront pas à compenser les impacts liés à la croissance économique.*

### **À quoi pourrait ressembler l'environnement en 2050 ?**

D'ici à 2050, la population de la planète devrait passer de 7 milliards à plus de 9 milliards, et **l'économie mondiale devrait presque quadrupler, entraînant une demande croissante en énergie et ressources naturelles**. Si la Chine et l'Inde pourraient voir un ralentissement de leur taux de croissance moyen du PIB, l'Afrique en revanche devrait afficher le taux de croissance le plus élevé du monde entre 2030 et 2050. En 2050, les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront plus du quart de la population dans les pays de l'OCDE, contre 15 % aujourd'hui. La Chine et l'Inde doivent elles aussi s'attendre à un important vieillissement démographique, alors que les populations plus jeunes d'autres parties du monde, notamment de l'Afrique, devraient augmenter rapidement. Ces évolutions démographiques et la hausse des niveaux de vie impliquent une modification des modes de vie et des habitudes de consommation, qui aura des conséquences non négligeables pour l'environnement. Près de 70 % de la population de la planète vivra en zone urbaine en 2050, amplifiant des problèmes tels que la pollution de l'air, la congestion des transports et la gestion des déchets.

Une économie mondiale quatre fois plus importante qu'aujourd'hui verra sa consommation d'énergie augmenter de 80 % à l'horizon 2050. **Faute des politiques plus efficaces, la part des énergies fossiles dans le bouquet énergétique mondial devrait demeurer aux environs de 85 %**. Les économies émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud (les BRIICS) devraient devenir de gros consommateurs d'énergie. Pour nourrir une population croissante dont les préférences alimentaires évoluent, la superficie des terres agricoles devra augmenter à l'échelle mondiale au cours de la prochaine décennie.

Le « scénario de référence » de la présente étude est basé sur le prolongement de ces tendances socio-économiques conjugué à l'absence de politiques nouvelles. Selon ce scénario, les progrès réalisés en matière de lutte contre la pollution et d'utilisation plus efficace des ressources ne suffiront pas à compenser les pressions que la croissance démographique et la hausse des niveaux de vie font peser sur l'environnement. **La dégradation et l'érosion de notre capital environnemental naturel risquent de se poursuivre jusqu'en 2050, entraînant des changements irréversibles qui pourraient mettre en péril les acquis de deux siècles d'amélioration des niveaux de vie.**

Les principaux défis environnementaux qui ressortent des présentes *Perspectives* sont récapitulés à l'aide du système des « feux de signalisation » (tableau 1). Dans l'ensemble, malgré quelques améliorations ponctuelles, les évolutions probables dans les quatre domaines abordés sont plus alarmantes que dans la précédente édition des *Perspectives*.

**Tableau 1. Grands défis environnementaux : tendances et projections en l'absence de mesures nouvelles**

	 <b>Feu rouge</b>	 <b>Feu orange</b>	 <b>Feu vert</b>
<b>Changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des émissions de GES (notamment CO<sub>2</sub> lié à l'énergie) ; hausse des concentrations atmosphériques.</li> <li>• Preuves de plus en plus nombreuses de la réalité du changement climatique et de ses effets.</li> <li>• Engagements de Copenhague/ Cancun insuffisants pour limiter le réchauffement à 2°C de manière efficace par rapport aux coûts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des émissions de GES par unité de PIB (découplage relatif) dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.</li> <li>• Baisse des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux changements d'utilisation des terres (principalement déforestation) dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.</li> <li>• Stratégies d'adaptation élaborées dans de nombreux pays mais pas encore suffisamment mises en œuvre.</li> </ul>	
<b>Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte continue de biodiversité sous l'effet de pressions croissantes (dues par exemple aux changements d'utilisation des terres et à l'évolution du climat).</li> <li>• Diminution progressive de la superficie des forêts primaires (vierges).</li> <li>• Surexploitation ou épuisement des stocks halieutiques.</li> <li>• Propagation d'espèces exotiques envahissantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expansion des zones protégées, mais sous-représentation de certains biomes et des aires marines protégées.</li> <li>• Expansion des zones forestières principalement due au reboisement (par exemple plantations) ; les taux de déforestation diminuent mais restent élevés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique avec l'adoption en 2010 du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et du protocole de Nagoya.</li> </ul>
<b>Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de personnes vivant dans des bassins hydrographiques soumis à un stress hydrique élevé.</li> <li>• Aggravation de la pollution et épuisement accéléré des ressources en eaux souterraines.</li> <li>• Détérioration de la qualité des eaux de surface dans les pays non membres de l'OCDE ; augmentation de la charge d'éléments nutritifs à l'échelle mondiale et des risques d'eutrophisation.</li> <li>• Populations urbaines augmentant plus vite que le nombre de foyers raccordés aux services d'eau ; nombreux habitants toujours dépourvus d'accès à une eau potable dans les zones rurales et urbaines ; OMD sur l'assainissement non atteint.</li> <li>• Augmentation du volume d'eaux usées non traitées rendues au milieu naturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la demande d'eau et de la concurrence entre utilisateurs, et nécessité d'une réallocation de l'eau entre les utilisateurs.</li> <li>• Augmentation du nombre de personnes exposées aux inondations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la pollution de l'eau par des sources ponctuelles (industrie, municipalités) dans les pays de l'OCDE.</li> <li>• Réalisation probable de l'OMD sur l'accès à des sources d'approvisionnement améliorées dans les BRIICS.</li> </ul>

<b>Santé et environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation sensible des émissions de SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub> dans les grandes économies émergentes.</li> <li>• Augmentation du nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air urbain (particules &amp; ozone troposphérique).</li> <li>• Forte charge de morbidité liée à l'exposition à des substances chimiques dangereuses, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la mortalité infantile causée par le manque d'accès à une eau potable et un assainissement amélioré.</li> <li>• Amélioration, encore insuffisante cependant, de l'information sur l'exposition aux produits chimiques dangereux dans l'environnement et dans les produits, sur les effets sanitaires de cette exposition, ainsi que sur les effets d'expositions combinées.</li> <li>• Les gouvernements de nombreux pays de l'OCDE ont modifié ou sont en passe de modifier leur législation afin d'élargir la couverture réglementaire des produits chimiques, mais la mise en œuvre reste incomplète.</li> <li>• Diminution du nombre de décès prématurés dus à la pollution de l'air intérieur liée à l'utilisation de combustibles solides traditionnels, mais arbitrages possibles si les politiques d'atténuation du changement climatique augmentent les prix de l'énergie.</li> <li>• Malgré le changement climatique, baisse du nombre de décès prématurés liés au paludisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation sensible des émissions de SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub> dans les grandes économies émergentes.</li> <li>• Augmentation du nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air urbain (particules &amp; ozone troposphérique).</li> <li>• Forte charge de morbidité liée à l'exposition à des substances chimiques dangereuses, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE.</li> </ul>
-------------------------------	--	---	--

Notes : Sauf indication contraire, les évolutions signalées sont de portée mondiale.

**Feu vert** = problèmes d'environnement bien pris en charge, ou dont la gestion s'est sensiblement améliorée ces dernières années, mais à propos desquels les pays doivent rester vigilants.

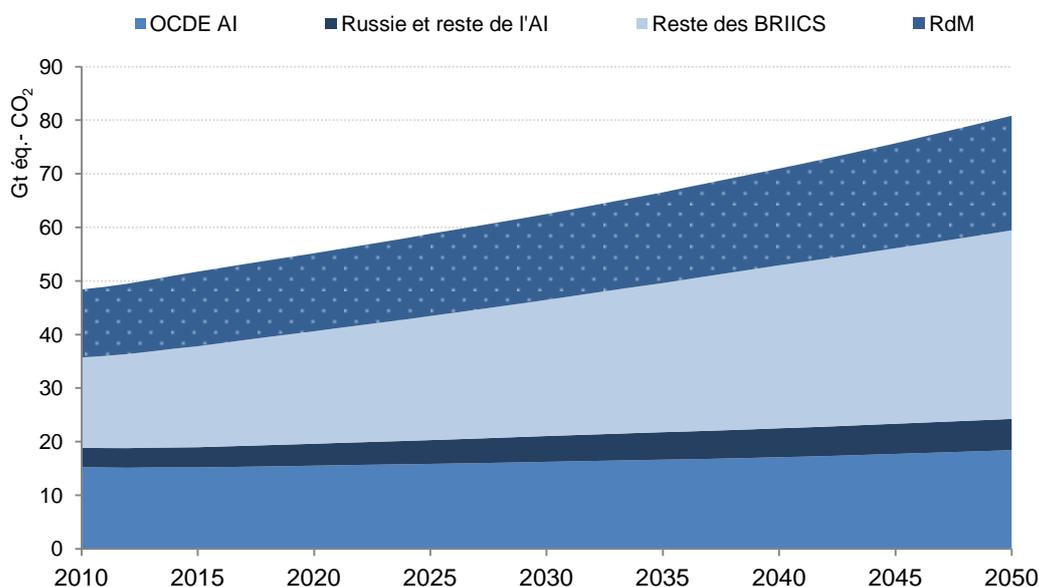
**Feu orange** = problèmes d'environnement qui demeurent épineux mais dont la gestion s'améliore, ou pour lesquels la situation actuelle est incertaine, ou qui ont été bien pris en charge dans le passé mais le sont moins bien aujourd'hui.

**Feu rouge** = problèmes d'environnement qui ne sont pas bien pris en charge, pour lesquels la situation est mauvaise ou s'aggrave, et qui nécessitent une attention urgente.

Faute de politiques plus ambitieuses, d'ici à 2050 :

- **Les perturbations liées au changement climatique vont sans doute s'aggraver et devenir irréversibles**, puisqu'on prévoit une augmentation de 50 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), essentiellement imputable à un accroissement de 70 % des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation d'énergie (figure 1). La concentration atmosphérique de GES pourrait atteindre 685 parties par million (ppm) d'ici à 2050. La température moyenne mondiale dépasserait alors de 3°C à 6°C les niveaux préindustriels, excédant l'objectif convenu à l'échelle internationale, à savoir une limitation du réchauffement global à 2°C. Les engagements de réduction des émissions de GES des pays dans les accords de Cancún à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques ne seront pas suffisants pour empêcher que la hausse de la température moyenne mondiale dépasse le seuil de 2°C, à moins d'une baisse très rapide et coûteuse des émissions après 2020. Dépasser le seuil de 2°C entraînerait une altération des régimes pluviométriques ; une fonte accrue des glaciers et du permafrost ; une montée du niveau de la mer et une augmentation de l'intensité et de la fréquence d'événements météorologiques extrêmes. La capacité des populations et des écosystèmes à s'adapter pourrait être mise en danger.

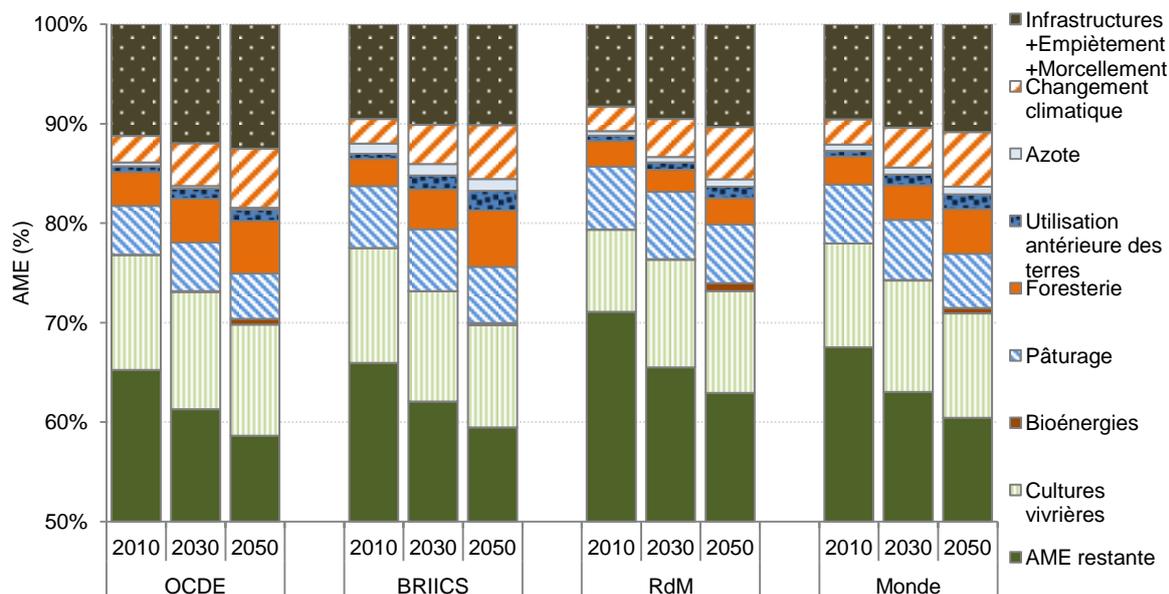
Figure 1. Émissions de GES par région : scénario de référence, 2010-2050



Note : "OCDE AI" correspond au groupe des pays de l'OCDE qui font aussi partie de l'Annexe I du protocole de Kyoto  
 RdM = reste du monde  
 Gt eq.-CO<sub>2</sub> = gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>  
 Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle ENV-Linkages.

- L'appauvrissement de la biodiversité devrait se poursuivre**, surtout en Asie, en Europe et en Afrique australe. À l'échelle mondiale, la biodiversité terrestre (mesurée par l'abondance moyenne des espèces – ou AME – un indicateur de l'intégrité des écosystèmes naturels) devrait enregistrer un recul supplémentaire de 10 % d'ici à 2050 (figure 2). La superficie des forêts matures, plus riches en biodiversité, devraient diminuer de 13 %. Les principaux facteurs d'appauvrissement de la biodiversité sont notamment les changements dans l'utilisation des sols (ex. agriculture), l'expansion de la sylviculture commerciale, le développement des infrastructures, l'empiètement des activités humaines et la fragmentation des habitats naturels, ainsi que la pollution et le changement climatique. **D'ici à 2050, le changement climatique sera devenu, selon les projections, le principal facteur d'appauvrissement de la biodiversité, suivi par la sylviculture commerciale et, dans une moindre mesure, le développement des cultures bioénergétiques.** Un tiers environ de la biodiversité dulcicole mondiale a déjà disparu, et il est prévu que cette tendance se poursuive jusqu'en 2050. L'appauvrissement de la biodiversité menace le bien-être humain, surtout pour les populations rurales pauvres et les communautés autochtones, dont les moyens de subsistance sont souvent directement dépendants de la biodiversité et des services des écosystèmes. On estime que cet appauvrissement et la perte des avantages liés aux services écosystémiques, sous l'effet de la diminution des superficies forestières mondiales, par exemple, représentent globalement entre 2 000 et 5 000 milliards USD par an, selon l'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB).

Figure 2. Effets de différentes pressions sur l'AME terrestre : scénario de référence, 2010 à 2050

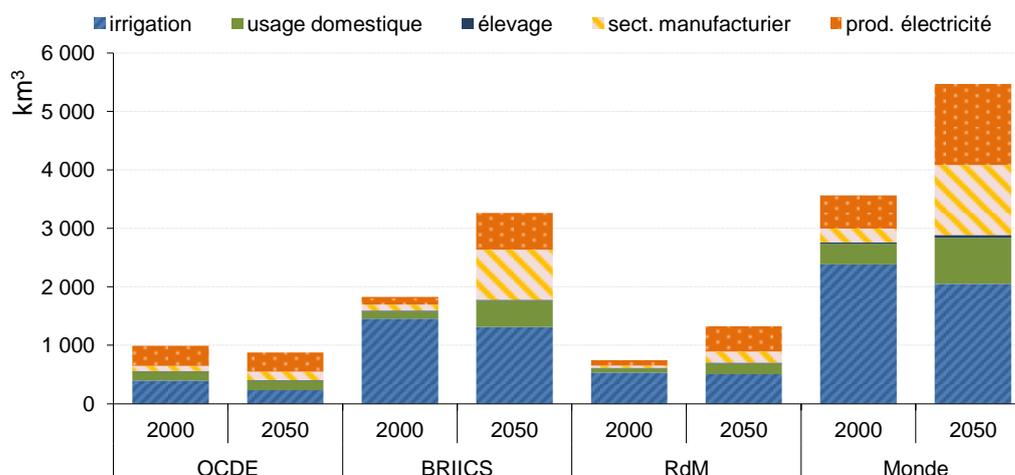


Note : Une AME de 100 % équivaut à un état intact ; des explications complémentaires sont présentées au chapitre 4, tableau 4.1  
RdM = reste du monde

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

- Les ressources disponibles en eau douce subiront des pressions accrues**, 2,3 milliards de personnes de plus qu'aujourd'hui (plus de 40 % de la population mondiale) étant appelés à vivre dans des bassins hydrographiques soumis à un stress hydrique élevé, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe, ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie centrale. Globalement, entre 2012 et 2050, la demande d'eau devrait augmenter de quelque 55 % compte tenu des besoins croissants des industries manufacturières (+400 %), de la production d'électricité thermique (+140 %) et des ménages (+130 %) (figure 3). Face à ces demandes concurrentes, il ne sera guère possible d'accroître les quantités d'eau consacrées à l'irrigation dans le *scénario de référence*. La préservation des flux environnementaux sera fragilisée, mettant en danger les écosystèmes. Dans plusieurs régions l'épuisement des eaux souterraines pourrait devenir la plus grande menace pesant sur l'agriculture et sur l'approvisionnement en eau des zones urbaines. **La pollution de l'eau par des éléments nutritifs provenant d'eaux urbaines résiduaires et d'agriculture devrait s'aggraver dans la plupart des régions, intensifiant l'eutrophisation et portant atteinte à la biodiversité aquatique.** Le nombre de personnes ayant accès à une source d'eau *améliorée* (mais pas forcément *propre* à la consommation humaine) devrait augmenter, essentiellement dans les BRIICS. À l'échelle mondiale, on prévoit cependant que plus de 240 millions de personnes seront dépourvues d'accès à une source d'eau améliorée en 2050. Il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) consistant à diviser par deux d'ici 2015 le nombre d'individus qui n'avaient pas accès à un approvisionnement en eau amélioré en 1990. L'OMD relatif à l'assainissement ne sera pas atteint en 2015, et en 2050, 1,4 milliard de personnes seront toujours privées d'accès à un assainissement de base.

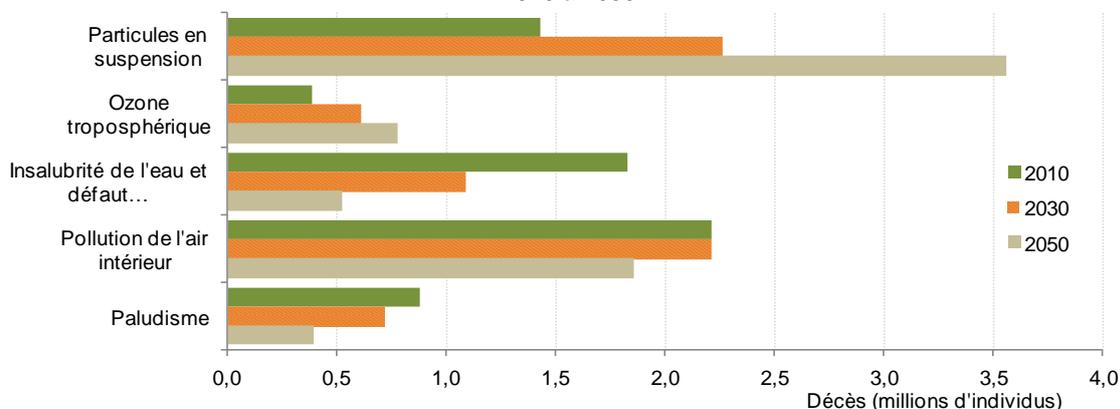
**Figure 3. Demande mondiale d'eau : scénario de référence, 2000 et 2050**



Note : Ce graphique ne mesure que la demande d'« eau bleue » (voir encadré 5.1) et ne tient pas compte de l'agriculture pluviale.  
RdM = reste du monde  
Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

- La pollution atmosphérique devrait devenir la principale cause environnementale de décès prématurés à l'échelle mondiale** dans ce scénario (figure 4). Les concentrations de polluants atmosphériques dans certaines villes, en particulier en Asie, sont déjà bien supérieures aux niveaux préconisés par l'Organisation mondiale de la santé. En 2050, le nombre global de décès prématurés associés à l'exposition aux particules devrait plus que doubler pour atteindre 3.6 millions par an, la plupart de ces décès se produisant en Chine et en Inde. Compte tenu de leur vieillissement démographique et de leurs populations urbanisées, les pays de l'OCDE vont enregistrer l'un des plus forts taux de décès prématurés liés à l'ozone troposphérique, après l'Inde. **La charge de morbidité relative à l'exposition aux produits chimiques dangereux** est importante, et pèse plus lourd sur les pays non membres de l'OCDE où les mesures en matière de sécurité chimique sont encore insuffisantes. Pourtant, les pays non membres de l'OCDE devraient accroître considérablement la production de substances chimiques, les BRIICS dépassant les pays de l'OCDE en termes de ventes mondiales en 2050 d'après le *scénario de référence*. Si les gouvernements des pays de l'OCDE affichent des progrès dans l'évaluation de l'exposition humaine aux substances chimiques, les effets sanitaires des substances chimiques restent mal connus.

**Figure 4. Décès prématurés liés à certains risques environnementaux dans le monde : scénario de référence, 2010 à 2050**



\* Note : Mortalité infantile uniquement

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

## Éviter les conséquences de l'inaction

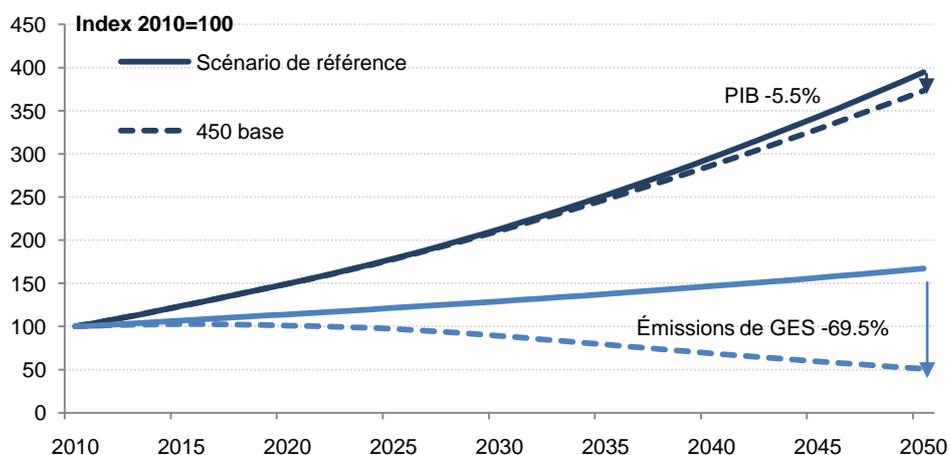
Les projections du *scénario de référence* font apparaître la nécessité urgente d'agir dès à présent pour modifier le cours de notre développement futur. **Au-delà de certains « points de basculement », les modifications préjudiciables subies par les systèmes naturels deviennent irréversibles** (disparition d'espèces, changement climatique, épuisement des ressources en eaux souterraines ou dégradation des sols, par exemple). Or, dans bien des cas, les conséquences environnementales, sociales et économiques qu'entraînerait le franchissement de ces seuils ne sont pas bien appréhendées. Un défi majeur est de trouver un compromis entre l'émission de signaux clairs à l'intention des utilisateurs et des consommateurs de ressources, et la nécessité de conserver une marge de manœuvre et d'adaptation compte tenu des incertitudes.

**Une action précoce est rationnelle, des points de vue environnementaux et économiques.** Par exemple, les *Perspectives* suggèrent que si les pays agissent dès à présent, il reste une chance – certes de plus en plus mince – de voir les émissions de GES atteindre leur maximum avant 2020 et de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale à 2°C. Les *Perspectives* suggèrent qu'un prix mondial du carbone pourrait réduire les émissions de GES de près de 70% en 2050 par rapport au scénario de référence, et limiter les concentrations de GES à 450 ppm (figure 5). Il en résulterait un ralentissement de la croissance économique de 0.2 point de pourcentage par an en moyenne, soit quelque 5.5 % du PIB mondial en 2050. C'est bien peu comparé au coût potentiel de l'inaction qui, selon certaines estimations, pourrait atteindre pas moins de 14 % de la consommation moyenne mondiale par habitant. En outre, d'après les *Perspectives* les bénéfices découlant d'une réduction supplémentaire de la pollution atmosphérique dans les BRIICS pourraient se révéler dix fois plus importants que les coûts en 2050. S'agissant des investissements consacrés à l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays en développement, le rapport entre bénéfices et coûts peut atteindre 7 pour 1 (voir chapitre 5).

### Et si....

...les émissions de NO<sub>x</sub>, de SO<sub>2</sub> et de carbone noir diminuaient de 25 % d'ici à 2050 ? Ce *scénario de réduction de la pollution de l'air* aboutirait à une diminution supplémentaire de 5 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, mais ne contribuerait guère à empêcher le doublement attendu des décès prématurés. Étant donné que dans le scénario de référence, la pollution est bien supérieure aux seuils d'innocuité dans de nombreuses villes asiatiques, il faudrait que les objectifs de réduction de la pollution soient encore plus ambitieux pour donner des résultats positifs en termes de santé.

Figure 5. Scénario 450 base : émissions et coûts de l'atténuation au niveau mondial



Source : Scénario de référence des *Perspectives de l'environnement de l'OCDE* ; résultats du modèle ENV-Linkages.

## *Quelles politiques sont susceptibles de modifier ces perspectives?*

**Des politiques bien conçues peuvent contribuer à inverser les tendances prévues par le scénario de référence des Perspectives.** Compte tenu de la complexité des défis environnementaux et des liens d'interdépendance qui les unissent, il est indispensable de faire appel à un large éventail d'instruments d'action, souvent utilisés en combinaison. Ces Perspectives s'appuient sur un cadre politique défini par la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte*, dont les pays peuvent adapter à leur niveau de développement, de dotation des ressources et des pressions environnementales. Dans ce contexte, il ya des approches communes :

- **Rendre la pollution plus coûteuse que les solutions plus vertes** ; par exemple, au moyen d'écotaxes et de systèmes d'échange de permis d'émission. En outre, les instruments de marché peuvent générer des précieuses recettes budgétaires.
- **Veiller à ce que les prix reflètent mieux la véritable valeur du patrimoine naturel et des services écosystémiques** ; par exemple, tarification de l'eau, qui est un moyen efficace d'assurer une bonne allocation des ressources en eau rares, paiements pour services écosystémiques, frais d'entrée dans les parcs naturels, etc.
- **Supprimer les subventions préjudiciables à l'environnement** ; une étape importante afin de déterminer véritablement la valeur des ressources et le prix de la pollution (visant par exemple les combustibles fossiles, l'électricité pour les pompes d'irrigation). La production et l'utilisation de combustibles fossiles, par exemple, ont bénéficié ces dernières années de 45 à 75 milliards USD par an de subventions dans les pays de l'OCDE. Les économies émergentes et en développement ont quant à elles accordé en 2010 plus de 400 milliards USD de subventions à la consommation de combustibles fossiles.
- **Concevoir des réglementations et des normes efficaces** ; par exemple, pour préserver la santé humaine ou l'intégrité de l'environnement, pour promouvoir l'efficacité énergétique.
- **Encourager l'innovation verte** ; par exemple en rendant plus coûteux les modes de production et de consommation polluants, en investissant dans le soutien public à la R-D.

**Des panoplies de mesures sont nécessaires parce que ces différents problèmes environnementaux sont étroitement liés.** Par exemple, le changement climatique peut affecter les cycles hydrologiques et accentuer les pressions exercées sur la biodiversité et la santé humaine. La biodiversité et les services écosystémiques sont intimement liés à l'eau, au climat et à la santé humaine : les zones marécageuses purifient l'eau, les mangroves protègent contre les inondations côtières, les forêts contribuent à la régulation du climat et la diversité génétique est nécessaire aux découvertes pharmaceutiques. Il importe d'accorder une attention particulière à ces fonctions environnementales interdépendantes car elles ont des répercussions économiques et sociales plus larges.

## *Réussir la réforme et intégrer la croissance verte dans les priorités de l'action*

Réussir la réforme ne sera possible que si les décideurs font preuve d'une détermination politique suffisante, et si le public est largement convaincu que les changements sont à la fois nécessaires et d'un coût raisonnable. Ces solutions ne seront pas toutes bon marché, c'est pourquoi il importe de chercher celles qui sont les plus efficaces au regard de leurs coûts. Il est essentiel de mieux comprendre les défis et arbitrages auxquels nous sommes confrontés.

**Il est indispensable de faire en sorte que les politiques économiques et sectorielles (par exemple énergie, agriculture, transports) intègrent des objectifs environnementaux**, car elles ont un impact plus grand que celui des seules politiques environnementales. Il convient de replacer les défis environnementaux dans le contexte d'autres défis mondiaux comme la sécurité alimentaire et énergétique et la lutte contre la pauvreté.

**Les politiques bien conçues peuvent maximiser les synergies dans plusieurs domaines.** Par exemple, certaines stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique locale peuvent réduire les émissions de GES de tout en réduisant le fardeau économique des problèmes de santé. Les politiques d'atténuation du changement climatique peuvent également protéger la biodiversité, si les émissions sont réduites en évitant la déforestation.

**Il est nécessaire d'examiner avec soin les contradictions entre les politiques et d'y remédier.** Dans le secteur de l'eau, par exemple, de projets d'infrastructure tels que les barrages destinés à améliorer la sécurité hydrique et énergétique peuvent perturber les habitats d'espèces sauvages et les écosystèmes. Le recours accru aux biocombustibles pour atteindre les objectifs climatiques pourrait avoir des effets dommageables sur la biodiversité en exigeant davantage de terres pour les cultures bioénergétiques.

**Et si...**

...les mesures d'atténuation du changement climatique limitaient l'expansion des zones cultivées sur les écosystèmes naturels ? D'après les *Perspectives*, un tel scénario réduirait de 12.7 GtC les émissions de GES liées aux forêts – 7% de réduction des émissions à l'horizon 2050. Dans le même temps, il contribuerait à protéger la biodiversité en réduisant la superficie des terres cultivées de quelque 1.2 million de km<sup>2</sup> et celle des terres consacrées au pâturage de 1 million de km<sup>2</sup> en 2050 par rapport au scénario de référence.

Bon nombre des problèmes environnementaux étant d'ampleur mondiale (comme l'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique) ou liés aux effets internationaux de la mondialisation (par exemple, échanges, investissement international), **la coopération internationale est indispensable pour assurer un partage équitable du coût de l'action.** Ainsi, les zones du monde caractérisées par une « méga-diversité biologique » sont principalement situées dans des pays en développement, mais le poids

**Et si...**

...les engagements de réduction d'émissions annoncés par les pays industrialisés dans le contexte des accords de Cancún étaient mis en œuvre sous la forme de taxes sur le carbone ou de systèmes de plafonnement et d'échange associés à une mise aux enchères intégrale des permis ? Les recettes budgétaires pourraient représenter plus de 0.6 % du PIB de ces pays en 2020, soit plus de 250 milliards USD.

des mesures de conservation de la biodiversité doit être largement partagé car les avantages se font sentir à l'échelle mondiale. Il faut donc mettre en place des stratégies permettant de trouver des financements internationaux pour soutenir ces efforts. De même, le financement international pour une croissance sobre en carbone et résiliente au changement climatique devra être sensiblement accru. D'après les *Perspectives*, les mesures d'atténuation du changement climatique faisant appel aux mécanismes de marché peuvent procurer d'importantes recettes. Il suffirait de mobiliser une faible partie de ces recettes pour apporter une contribution appréciable au financement pour l'action climatique. La coopération internationale est aussi indispensable pour orienter le financement pour assurer un accès universel à une eau potable et des systèmes d'assainissement appropriés.

**Une meilleure information permet de mener de meilleures politiques. Notre base de connaissances doit être consolidée.** Dans de nombreux domaines, l'évaluation économique devrait être améliorée, notamment en ce qui concerne les avantages de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que les coûts sanitaires associés à l'exposition aux produits chimiques. On pourra ainsi mieux mesurer les aspects de l'amélioration du bien-être humain et du progrès dont le seul PIB est incapable de rendre compte. Une meilleure information sur les coûts et avantages aidera à mieux cerner les coûts de l'inaction et à justifier de manière convaincante les réformes en faveur de la croissance verte.

Ces *Perspectives* proposent aux responsables de l'élaboration des politiques des moyens d'action pouvant être mis en œuvre dès à présent afin de placer le monde sur la voie d'un développement plus durable.

Contact: [Kumi.Kitamori@oecd.org](mailto:Kumi.Kitamori@oecd.org)

L'ouvrage *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* (OCDE, 2012) a été préparé par une équipe conjointe de l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL). Celui-ci comprend des chapitres sur : les évolutions socio-économiques, le changement climatique, la biodiversité, l'eau et la santé et l'environnement.

[www.oecd.org/environnement/perspectives2050](http://www.oecd.org/environnement/perspectives2050)

## France Monde | Sept candidats sur dix face aux agriculteurs



**A** l'origine, cette convention jeudi dans l'Hérault, baptisée "ensemble pour la réussite de nos territoires", devait rassembler outre les agriculteurs tous les secteurs qui travaillent avec eux, de l'agrofourmiture (matériel agricole, engrais, pesticides,...) à l'agroalimentaire. C'est ce qu'avait déclaré Xavier Beulin, président de la FNSEA, principal syndicat agricole français, en annonçant l'organisation de cet événement qui se tiendra dans la foulée du congrès national de la FNSEA, raccourci d'une journée pour l'occasion. Mais les industriels de l'agroalimentaire ont finalement décliné l'invitation, de crainte de voir leurs propres revendications noyées avec celles des agriculteurs. Au final vingt-deux organisations du monde agricole participent à la convention, parmi lesquelles la Mutualité sociale agricole (MSA), le Crédit agricole, Groupama ou encore l'enseignement agricole privé.

### Quinze minutes pour convaincre

Les sept candidats à l'élection présidentielle seront invités à se prononcer sur cinq thèmes clefs comme le défi alimentaire, le développement durable, l'innovation et la recherche. Se succédant par ordre alphabétique, François Bayrou (MoDem) sera le premier à s'exprimer avant Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès), Nicolas Dupont-Aignan (Debout La République) François Hollande (PS), Eva Joly (EELV),

Marine Le Pen (Front National), et Nicolas Sarkozy (UMP). Chacun disposera de 15 minutes — et éventuellement de 5 minutes supplémentaires — pour revenir sur les points sensibles qui préoccupent le monde agricole. Entre autres le manque de compétitivité de certaines filières françaises, par exemple les fruits et légumes, le lait ou encore la viande, face à des pays comme l'Allemagne ou l'Espagne où le coût du travail est moins élevé.

Les candidats devraient être aussi interpellés sur d'autres préoccupations majeures des agriculteurs, l'eau et plus généralement l'environnement sur lesquelles ils se sentent injustement mis en accusation. Ou encore la culture d'OGM qu'ils appellent de leurs vœux mais que le gouvernement vient une nouvelle fois d'interdire pour répondre aux inquiétudes de l'opinion.

Le 66<sup>e</sup> congrès de la FNSEA qui se tiendra la veille sera l'occasion de revenir sur une autre question sensible, celle de l'avenir de la politique agricole commune (PAC) pour la période 2014-2020. Xavier Beulin, patron de la FNSEA, devrait insister auprès du commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Ciolos, présent au congrès, sur le maintien du budget de la PAC dont les agriculteurs français sont les premiers bénéficiaires.



---

## France Monde | Sept candidats sur dix face aux agriculteurs

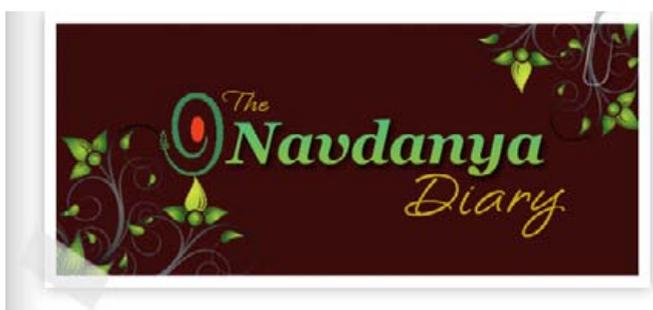
---



---

## Navdanya's Diary » Blog Archive » GM and The PM

---



Posted on Wednesday, March 28th, 2012

by Dr. Vandana Shiva

In an interview to the journal *Science* (Feb. 24 edition), Prime Minister Manmohan Singh chose to focus on two hazardous technologies — genetically engineered seeds and crops in agriculture and nuclear power — as vital to the progress of science in India and the “salvation for finding meaningful new pathways of developing our economy”. He also talked about foreign-funded NGOs that were blocking this development.

What Dr Singh said in the interview saddened me because he seems out of touch with science as well as the people of India whose will he is supposed to represent in a democracy. To label the democratic voices of the citizens of India as “foreign” and unthinking is an insult to democracy, to the people of India and to the scientific community. The scientific community is dedicated to developing science in public interest and to understanding the safety aspects of hazardous technologies like nuclear and genetic engineering.

Dr Singh's statements also trivialised the regulatory framework for biosafety and nuclear safety. Biotechnology and nuclear science have safety im-

plications in the context of the environment and public health. We have national and international laws on biosafety in the context of genetically modified organisms (GMOs), and nuclear safety in the context of nuclear power and Dr Singh should be legally bound by these frameworks. The debate on safety is vital to our science, our democracy and our ecological food and health security.

Dr Singh is misleading the nation by making it appear as if the voices raising caution are only of “foreign-funded NGOs”. The most significant voice on biosafety is of Dr Pushpa Bhargava, the father of molecular biology in India and Supreme Court Appointee on the Genetic Engineering Approval Committee, which is the statutory body that regulates GMOs for biosafety under the 1989 Environment Protection Act. The most important voice for nuclear safety is of Dr A. Gopalakrishnan, the former chairman of Atomic Energy Regulatory Board. Dr Singh should listen to these eminent experts for developing a responsible and democratic science rather than creating the bogey of “foreign interference” and starting a witch hunt of public interest groups which are the very life and blood of a democracy.

This attack on movements engaged in safety issues of genetic engineering and nuclear power needs to be viewed in the larger context of the megabucks foreign corporations pushing GMOs and nuclear power plants are looking at in India. Dr Singh has succumbed to these pressures and has sacrificed India's food and energy sovereignty. He signed the Indo-US civil nuclear agreement and the deal got the approval of Parliament only through the “cash for votes” scandal. Dr Singh also signed the Indo-US Agriculture Initiative which seeks to put India's food and agriculture systems in the hands of global corporate giants like Monsanto, Cargill and Walmart, though the push for foreign direct investment (FDI)

---

**Navdanya's Diary » Blog Archive » GM and The PM**


---

in retail was stopped by Parliament.

The recent Uttar Pradesh and other Assembly election results show that the people have rejected those policies of the UPA that focus on the interests of global corporations while trampling on the livelihood and democratic rights of the people of India.

We still haven't recovered from the huge price we had to pay when our seed sovereignty in cotton was destroyed after the entry of Monsanto: Seed costs jumped 8,000 per cent, use of pesticides increased, as did crop failure, and that in turn increased farmers' debt. And with debt came the epidemic of farmers' suicides. Today, 95 per cent of our cotton seed is owned and collected by Monsanto through licensing agreements with 60 Indian seed companies.

Dr Singh talks of the "double whammy" of disease but he describes it as an "opportunity". He fails to address the "double whammy" in the food and agriculture crisis — 250,000 farmer committed suicide and half of India's children are malnourished. The GMOs are not a solution to this double whammy. They are aggravating and deepening the crisis of debt linked to capital intensive, non-sustainable agriculture based on seed monopoly, which destroys food systems that produce nutritious food. The solution to farmers' suicide and children's malnutrition is the science of agro-ecology and the development of ecologically intensive, low-cost agriculture that increases the production of nutritious food as we have shown in the Navdanya report titled, "Health Per Acre".

Navdanya's report "The GMO emperor has no clothes" provides empirical evidence about the performance of GMOs in farmers' fields. The GMOs have failed to increase yields or reduce the use of pesticides. The prevalence of pests and weeds hasn't decreased either. GMOs have, in fact, increased chemical use and led to the emergence of super pests and super weeds.

To impose a failed technology with extremely high social and ecological costs undemocratically on India in the name of "science" is anti-science and anti-

democracy. It is anti-science because real science is based on the new disciplines of agro-ecology and epigenetics, not the obsolete idea of genetic determinism and genetic reductionism. The latest science in energy is renewable energy and not nuclear.

Yet, the Prime Minister, under the influence of global corporations, will stop at nothing to destroy the nation's seed, food and energy sovereignty, as well as health and nutrition security. His attack on NGOs should be seen along with the attack on Biosafety Regulatory Framework in India. There is an attempt to dismantle the biosafety rules and replace them with the Biotechnology Regulatory Authority of India (Brai), which would rob states of the powers they have under the Constitution and in the current biosafety laws. After all, 13 states stopped the Bt brinjal. To blame the moratorium on Bt brinjal on NGOs "funded from the US and Scandinavian countries" is to turn a blind eye to the concerns of the states. The proposed Brai will also rob citizens of their right to justice and biosafety by blocking them from approaching civil courts. The corporations will be deregulated and citizens will be policed.

Dr Singh's attack on NGOs is part of this larger attack on democracy and people's rights, to undemocratically promote global corporations in the vital sectors of food and energy.

The debate on genetic engineering and nuclear power is a test case of the intense conflict between corporate rule and democracy, between corporate science pushing hazards and public science calling for safety. It is a contest between science and democracy on one hand and propaganda and dictatorship on the other.

This column first appeared in The Asian Age on March 28th 2012

Tagged as [GM](#), [Manmohan Singh](#), [NGO](#), [PM](#)+ Categorized as [Uncategorized](#)

**Leave a Reply**

## Pour une autre PAC » Actualités d'Europe L'actu de la réforme » Développement rural : un rapport critique la notion de compétitivité et la gestion des risques

Une note d'information sur [Le développement rural et la cohésion territoriale dans la nouvelle PAC](#) a été présentée récemment par le Professeur Jan Douwe van der Ploeg (Wageningen University and Research center) devant les membres de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement Européen (Comagri).

Cette note souligne l'importance stratégique du second pilier de la PAC en tant que politique de cohésion. Elle s'attache à montrer dans quelle mesure le développement rural pourrait aider à faire face aux conséquences de la crise économique dans les zones rurales, et aux possibilités de surmonter les problèmes qui menacent la légitimité de la politique de développement rural telle qu'elle est proposée par la Commission pour la période 2014-2020.

L'analyse critique faite par le professeur van der Ploeg n'est pas très éloignée des recommandations faites par le réseau [ARC 2020](#), en faveur d'un changement de paradigme et d'une renaissance rurale. Voici les messages clés qu'il a adressé aux parlementaires européens de la Comagri.

1. Alors que les discussions actuelles sur la réforme de la PAC portent essentiellement sur le budget et les aides directes, cette note rappelle que [les propositions sur le développement rural](#) ne doivent pas être considérées comme une politique isolée du reste, étant donné que les liens avec le cadre stratégique commun (synergie avec les autres fonds communautaires) et avec le partenariat européen de l'innovation (PEI) sont stratégiques.

2. Le développement rural n'est pas seulement une politique européenne, mais c'est aussi et surtout un vaste mouvement enraciné sur le terrain, à travers

les exploitations familiales et les autres ruraux qui se saisissent des opportunités d'emplois et de revenus. Considérant le développement rural comme une offre de solutions à la crise économique, cette note rappelle que **la multifonctionnalité de l'agriculture doit être au cœur de ses programmes.**

3. Le professeur van der Ploeg suggère de **redéfinir la notion de 'compétitivité'**. Telle qu'elle est appréhendée dans les discussions actuelles, la compétitivité sert selon lui, à transférer un catalogue de mesures de la période d'avant la crise à la période actuelle, même si ces mesures ne sont pas appropriées à la situation présente. Selon lui, **la compétitivité doit être replacée dans un objectif de résilience**, parce que le modèle dominant qui guide les exploitations agricoles ne peut plus être le référentiel de l'agriculture européenne, notamment à cause du renchérissement de l'énergie, du capital, et de la vulnérabilité des formes d'agriculture hyper-spécialisées face aux aléas économiques et climatiques. A l'inverse, les exploitations agricoles résilientes sont celles qui tendent vers l'auto-suffisance des facteurs de production : travail, foncier, et capital essentiellement familiaux, énergie et alimentation des animaux principalement produits sur la ferme, pluriactivité des emplois qui facilitent l'insertion des réseaux socio-économiques et dans les circuits alimentaires locaux.

4. Il met en garde les eurodéputés sur **l'inefficacité de certaines mesures proposées dans le projet de règlement de développement rural, notamment les outils de gestion des risques** : « *Si les outils de stabilisation des revenus et les compensations financières pour pertes économiques résultant de maladies animales ou végétales sont disponibles, il y a un danger potentiel que des groupes d'agricul-*

---

## Pour une autre PAC » Actualités d'Europe L'actu de la réforme » Développement rural : un rapport critique la notion de compétitivité et la gestion des risques

---

*teurs orientent l'organisation et le développement de leur entreprise vers des choix attractifs mais risqués sur le marché volatil des commodities, au lieu de développer des positions plus solides. Ils seront tentés de le faire, parce qu'une partie du risque sera couvert par les fonds publics. De plus, le règlement de développement rural induirait un aléa moral, par exemple en encourageant les agriculteurs à avoir des pratiques risquées grâce à l'argent du contribuable si les choses tournaient mal pour eux ».*

5. Il propose que les programmes de développement rural donnent la **priorité aux approches collectives et territoriales** sur les approches individuelles, afin de réduire aussi les coûts administratifs afférentes à de nombreuses mesures. En ce sens, la simplification de la PAC peut venir de l'intelligence collective.

Lire la note d'information ici : [Le développement rural et la cohésion territoriale dans la nouvelle PAC \(PDF\)](#)

---

## Question of Traditional Land Rights

---

3 February 2012, Puri

The first stoppage of the yatra was Satpada region of Puri, where public hearing was organised at Bhoishai. Nilam Bhoi, Mukhia(head) of Bhoisai shared that 60 families of fishermen community is living in this village for the last 50 years but they have not received land entitlement for their homes. He shared that the land belongs to the Mahiprakash Math, which is now indirectly registered/controlled by land mafia and landlords. Shri Ratnakar shared that 5 years ago every fishermen earned their livelihood from Chilka but from last 3 years, lake is being controlled/ grabbed by the Mafia who have set-up boundaries. Due to this, nobody from Bhoisoi is able to go to the Chilka Lake. This has created hunger death like situation in front of 60 families of the village who are left with no option but to migrate. He showed confidence that Jan Satyagraha will raise their issue before the state government. Next stop of the yatra was a public hearing in Gola village, Puri district. This village is inhabited by 150 dalit fishermen families. Shri Aadinand, Behra of this village shared that in 1994, government had opened another sea route and has allowed non fishermen community to fish. Due to this, the traditional right of local fishermen community of the area diminished. These non fishers men mafia have captured the rights of the local fishermen's. In 1997, 3 local fishermen's were murdered which resulted in riots and locals were charged with false cases. In 2000, this mafia had cut the nets of traditional fishermen's and damaged their crop.

Today, the main reason of fight in Chilka is the policies of Chilka Development Authority which has increased the rights of non fishermen over traditional rights of fishermen community. In addition, the

authorities are overlooking the rights of fishermen community in the name of tourism development. In the name of Dolphin and bird sanctuary, authority has prohibited 200 square Km area. This has further reduced the traditional area for fisheries. They have raised the question as to why the development authority is not giving rights to traditional local fishermen. After that, a meeting was convened by Gopinath Yuvak Sangh which was attended by the participants and intellectuals from city along with fishermen. On the occasion, Shri Chandrashekh Nayak, freedom fighter said that there is a lot of hope from non violent Jansatyagraha Yatra because violence is increasing in our society day by day. He hoped that as a result of this non violent struggle, a new land reform act will be passed by the government. Ms Geetanjali Panda, a known poetess said that the question of land should be seen linked to the culture and identity. Unfortunately, the rehabilitation policy for the tribal (after acquiring their land for mining and industrialization) neglects the cultural aspects of tribes. Ms. Pratibha Mishra, senior writer shared that if the administration is sensitive, a lot many problems can be solved at the local level. She hoped that the central government will accept the demands before 2 October 2012 and will not disappoint the non violent activists. Senior writer, Shayam Senapati assured the support from the writers to the Jan Satyagraha.

Like this:

Be the first to like this post.

This entry was posted in [Samwad Yatra Reports](#). Bookmark the [permalink](#).